



à

Monsieur MAZURIER  
Directeur du CHIC Amboise Château Renault

Amboise, le 5 novembre 2020

Monsieur le Directeur,

L'Union Locale CGT d'Amboise a reçu lors de sa dernière permanence des personnels des SSIAD d'Amboise gérés par vos services et qui sont venus nous faire part de leur stupeur d'avoir été oubliés dans les dispositions du Ségur de la Santé prévoyant des augmentations de salaire pour leurs homologues exerçant en milieu hospitalier.

Ces personnels fonctionnaires des SSIAD exercent leurs activités de soins à domicile avec un niveau de risques et de responsabilités équivalent à leurs collègues qui exercent en milieu hospitalier avec la particularité d'être seuls au chevet des malades. De plus, ces personnels gérés par l'hôpital peuvent être appelés si besoin à remplacer leurs homologues en milieu hospitalier car les diplômes et les compétences sont les mêmes.

Vous connaissez leurs situations bien mieux que nous et peut être que vous même trouvez injuste qu'ils ne bénéficient pas de ces augmentations de salaires ?

D'autres directions d'hôpitaux le font savoir et nous avons eu comme information que certaines de ces directions comme celle de CHINON pour la MAS de CHINON et le SSIAS de LOCHES auraient trouvées des mesures pour palier à cet oubli.

Nous vous sollicitons de ce fait pour vous demander de bien vouloir prendre en considération les demandes légitimes des personnels des SSIAD qui n'ont en rien démerité à pouvoir bénéficier d'une façon où d'une autre des augmentations de salaires prévues pour les personnels hospitaliers comme cela a été fait ailleurs.

En espérant que notre requête trouvera une issue favorable pour les personnels des SSIAD, recevez, Monsieur le Directeur, nos courtoises salutations.

Pour l'union Locale CGT d'Amboise

Pierre SOULAC